



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

politique écologique et sociale

Question au Gouvernement n° 1757

Texte de la question

POLITIQUE ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE

M. le président. La parole est à Mme Danièle Obono, que l'on écoute dans le calme, quoi qu'il arrive. (*Sourires sur de nombreux bancs.*)

Mme Danièle Obono. Fin du mois, fin du monde : mêmes responsables, même combat ! Rapports après rapports, mobilisations après mobilisations, le même constat s'impose : les inégalités économiques et sociales favorisent les dégradations environnementales, et vice-versa.

Mêmes responsables : cent entreprises multinationales sont responsables à elles seules de plus de 70 % des émissions de gaz à effet de serre au niveau mondial ; quelque 0,5 % des plus riches sont responsables de 13 % des émissions de dioxyde de carbone liées au mode de vie, les 50 % les plus pauvres, de seulement 10 %.

Ce sont ces mêmes riches qui accaparent 80 % des richesses dans le monde, ces mêmes riches dont les dividendes augmentent trois fois plus vite que les salaires en France, ces mêmes riches dont les groupes du CAC40 ont déclaré des émissions de gaz à effet de serre en hausse en 2017 mais sont exonérés de la taxe carbone payée par les ménages, soit en raison de niches fiscales, soit parce qu'ils sont soumis au très peu contraignant marché carbone de votre Union européenne. (*Applaudissements sur les bancs du groupe FI.*)

Mêmes combats, donc, pour répartir les richesses et garantir une vie digne pour tous et toutes, pour transformer le système de production, de consommation et d'échange, pour adapter nos sociétés aux changements climatiques et créer des millions d'emplois socialement utiles et écologiquement soutenables, pour rendre le pouvoir au peuple et contraindre les gouvernements à défendre l'intérêt général plutôt que les intérêts d'une minorité ultrafavorisée.

La solution au réchauffement climatique, ce n'est pas chacun et chacune d'entre nous, comme le prétend M. Macron, ce sont d'abord les plus gros pollueurs, qui accaparent les richesses et les ressources ; ils doivent partager et payer. (*Applaudissements sur les bancs du groupe FI.*) La solution, c'est non pas la finance verte, mais l'écologie populaire.

Nous n'avons plus de temps à perdre en interminables grands bla-bla nationaux. La fin du monde n'attend pas ; la fin du mois n'attend pas. La majorité de la population l'a compris, votre majorité parlementaire, toujours pas.

Monsieur le Premier ministre, combien faudra-t-il de catastrophes climatiques, de désastres industriels, de scandales sanitaires, de vies brisées ou détruites ? Combien faudra-t-il de gens mobilisés contre votre inconséquence politique – nous les espérons nombreuses et nombreux dans la rue les 15 et 16 mars et les jours suivants – pour vous faire comprendre et agir ? Ou, puisque vous vous en révélez incapables, pour vous faire

céder, laisser la place et partir ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe FI.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire.

M. François de Rugy, ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire. Madame Obono, j'ai bien compris qu'il y avait, dans votre discours, des solutions simples.

M. Jean-Luc Mélenchon. Oh, ça va !

M. François de Rugy, ministre d'État. Comme dans tous les autres domaines, sans doute, il suffit de faire payer les riches ! (*Exclamations sur les bancs du groupe FI.*)

M. Éric Coquerel. Notamment...

M. Pierre Cordier. C'est le discours que vous teniez vous-même il y a vingt ans, monsieur de Rugy !

M. François de Rugy, ministre d'État. Une fois qu'on aura fait payer les riches, on aura réglé tous les problèmes !

Si vous attendez de moi des slogans simplistes en matière d'écologie, madame la députée, vous serez déçue. Pour être engagé depuis plus de vingt-cinq ans en faveur de l'écologie, je sais qu'il faut agir, en la matière, avec beaucoup de détermination et de sens du concret, pour affronter la situation complexe qui est celle du dérèglement climatique.

Lorsqu'ils ont composé le Gouvernement, le Président de la République et le Premier ministre ont souhaité que le ministère de l'écologie s'appelle « ministère de la transition écologique et solidaire ». Depuis le premier jour, notre action consiste à lutter à la fois contre les inégalités environnementales et les inégalités sociales.

Je vais vous donner quelques exemples concrets, madame la députée. Je ne vous ai pas beaucoup entendue, ces derniers mois :...

Mme Caroline Fiat. Oh, ça va !

M. François de Rugy, ministre d'État. ...vous ne nous avez guère appuyés quand nous avons instauré la prime à la conversion des voitures. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

M. Fabien Di Filippo. Parlons-en ! Ça ne marche pas !

M. François de Rugy, ministre d'État. Cette prime est précisément une aide donnée aux Français les plus modestes. En changeant de voiture, ils vont à la fois contribuer à réduire les émissions de dioxyde de carbone et réduire leur facture de carburant. En effet, une voiture qui consomme moins est en même temps une voiture qui pollue moins et une voiture qui coûte moins cher. C'est du pouvoir d'achat en plus pour nos compatriotes.

Nous avez-vous soutenus lorsque nous avons lancé le remplacement des chaudières au fioul pour 1 euro en faveur des ménages les plus modestes ? Cela fait moins d'émissions de dioxyde de carbone et une moindre facture de chauffage. C'est donc plus de pouvoir d'achat pour eux.

Je pourrais multiplier les exemples. En tout cas, telle est notre politique : une transition écologique et solidaire. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

Mme Mathilde Panot. Non, une trahison écologique !

Données clés

Auteur : [Mme Danièle Obono](#)

Circonscription : Paris (17^e circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1757

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : Transition écologique et solidaire

Ministère attributaire : Transition écologique et solidaire

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 mars 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [14 mars 2019](#)